

Christian PIRE

06 70 32 79 15

c.pire@socioecopofi.com

c.pire@comprendre-et-investir.com

Ces adresses mail ne sont pas des adresses commerciales.

08 09 20 : H2O, quels enseignements ?

Préambule

Les différentes réalités à l'origine des décisions d'H2O doivent nous rappeler que l'unique réalité financière est le prix fixé par chacun des volumes échangés.

Tout prix négocié pour un échange d'un volume de titres ne peut en aucun cas servir de référence de prix réalisable par les autres titres.

Et pour cause, l'information principale du cours de fermeture d'une action est qu'il n'y avait plus d'acheteur à ce cours.

Dès lors, les valorisations comptables des Fonds Communs de Placement qui se contentent de prendre le cours de fermeture comme une réalité comptable pour tous les titres imposent un retraitement de logique financière. Sans ce retraitement professionnel, les faits juridiques de perte de chance, abus de confiance et escroquerie sont actés.

Les produits d'investissement commercialisés aux épargnants non avertis doivent l'être sous la condition express de la communication d'une information non trompeuse et compréhensible par tous.

C'est bien dès l'achat que le client achète une valorisation comptable gonflée à plus de 90% par la norme de valorisation comptable mark-to-market. Les pertes à la revente matérialisent peu ou prou des faits ayant leur genèse à la souscription.

Sans action d'information professionnelle à la souscription, il y a faute professionnelle et juridique.

Quant aux commentaires quotidiens et comparatifs sur de soi-disant performances passées

Lors de la dernière crise, un GCP haut Savoyard s'emportait contre mon conseil de vendre (alors que j'avais écrit mes réflexions de sortie avant le krach) en m'expliquant qu'il suffisait d'attendre que cela remonte.

Si je comprends bien les termes de cette logique, cela voudrait dire que les clients de ce professionnel sont condamnés à être embarqués sur une montagne russe et ne pouvoir en sortir « gagnant » qu'aléatoirement. Ce type de raisonnement relèverait-il pas in fine du hasard ou du jeu de dés ?

Seule l'action d'achat/vente de volumes de titres est garante de performance et de crédibilité du marché.

Ignorer l'importance des volumes échangés dans tout raisonnement et toutes études financières relève d'une cécité.

En complément de l'information normative administrative, les professionnels de la distribution doivent utiliser un outil professionnel d'analyse des fonds commercialisés.

C'est sur cet outil professionnel compréhensible par les clients non avertis, qui doit prendre en compte les différents univers d'investissement de chacun des fonds, que doivent se rémunérer les professionnels.

L'enseignement principal du cours de fermeture des marchés étant qu'il n'y avait plus d'acheteur à ce cours, prendre ce cours comme une référence de conseil financier voire de rémunération auprès d'un public non averti relève juridiquement du délit de tromperie voire abus de confiance et escroquerie.

Voir : <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Publications/Vie-pratique/Fiches-pratiques/Tromperie>

Il y a obligation de stipuler aux épargnants non avertis que les fonds communs de placement ne sont pas des produits financiers, mais des copropriétés. Sans cette action professionnelle les ventes sont caduques.

Les valeurs liquidatives comptables des OPCVM doivent impérativement faire l'objet d'un retraitement professionnel. Sans cette action, il y a vente de pyramide Ponzi.

Les fonds communs de placement ne peuvent délivrer de performances financières qu'au moment de leur vente.

Entretemps, ils connaissent tout au plus une évolution de valeur liquidative comptable. Valeur liquidative comptable qui dans le cadre d'une approche de réalisation financière doit **impérativement** faire l'objet d'un retraitement professionnel et éthique des possibilités.

Sans cette action professionnelle étayée, l'échange cash contre des valorisations comptables de fonds communs de placement n'ayant aucune égalité financière relève d'une faute professionnelle.

Accepteriez-vous d'acheter une voiture de grosse cylindrée alors qu'au moindre problème cette voiture s'avérerait être de cylindre médiocre ?

Comment réagiriez-vous en apprenant que le médicament qui vous a été prescrit était constitué à plus de 90% de principes non actifs ?

Plus de 90% tel est le pourcentage quotidien de décalage entre l'information et les réalités financières site www.agencedecotationihr.com

N'oubliez jamais que faute d'avoir d'autres acheteurs ou vendeurs à ce prix, le seul enseignement d'un cours de fermeture de Bourse est qu'il ne pouvait évoluer qu'à la baisse. Dès lors, la norme comptable mark-to-market qui consiste à prendre le cours de fermeture comme unique référence de valorisation des Fonds Communs de Placement s'avère être totalement inopportune voire trompeuse. Trompeuse car la sagesse comptable offre deux autres règles qui permettent de s'adapter à toutes les situations. Règles non trompeuses qui sont volontairement « oubliées ».

Pour le comprendre, voir quotidiennement www.agencedecotationihr.com

Dans le cas d'H2O et de la très grande majorité des OPCVM actuels, faute d'un retraitement professionnel éthique des informations normatives, ni les professionnels ni les clients ne peuvent être avertis, cela en totale contradiction avec les lois.

La professionnalisation éthique de l'information financière ne peut être que loyale.

Tel est l'enjeu et le sujet sur lequel, comme d'autres, j'ai travaillé et développé depuis plusieurs années des réponses opérationnelles avec nombre de dépôts INPI et techniques. Tout a été fait en parfaite information des autorités, y compris ces derniers mois avec information du ministre de l'Economie.

H2O peut et doit **absolument** sortir par le haut de cette situation, car l'ensemble des fonds communs de placement est peu ou prou potentiellement dans la même situation.

Si rien ne sert de chercher des coupables, c'est l'ensemble du système qui est « touché », c'est aux professionnels de faire leur aggiornamento et d'évoluer vers des applications et des prestations humainement responsables.

Si vous professionnels, vous vous reconnaissez dans ce dernier propos, je vous propose de participer à la mise en place de Humanity Invest.

L'environnement Humanity Invest comprend le développement d'une agence d'information IHR (Information Humainement Responsable), une agence de valorisation IHR, une agence de cotation IHR et d'autres développements d'avenir. Le tout a été déposé depuis de nombreuses années en .fr, .com, .be, .ch et autres en ISR, IRD, ESG et IHR à l'INPI pour ne pas prendre le risque d'être assimilé à d'autres prestataires.

H2O doit être l'opportunité pour l'ensemble des professions financières de sortir des diktats et des risques de prestations commerciales trompeuses en faveur du retour à des prestations professionnelles adaptées.

Le traitement du dossier H2O doit être un outil de renouveau.

H2O est bien l'un des arbres qui cache la forêt des dérives d'un système.

Les professionnels doivent devenir des donneurs d'ordres objectifs et de conditions de gestion en remplacement d'être des vendeurs de pyramide Ponzi.

Je terminerai en proposant :

- aux compagnies d'assurance-vie de mettre à disposition des professionnels un profil spécifique dans leurs contrats pour le développement des idées émises. Il faut que ces idées soient développées dans le sas juridique Humanity Invest. Pourquoi le sas juridique Humanity Invest et non ESG, ISR ou IRD ? Tout simplement parce que, sauf exception, les solutions d'investissements dits ISR, ESG et IRD se sont fourvoyés dans les mêmes errements de valorisation mark-to-market et que l'analyse des portefeuilles démontre aisément que les supports d'investissement et leur valorisation sont rarement éthiques.
- aux professionnels intéressés de se former aux réalités des marchés et à une meilleure connaissance des réalités juridiques, comptables et financières des OPCVM.
- aux avocats et experts-comptables de s'intéresser aux propos de cet écrit.

Je me permettrai de croire qu'un jour les juges et les procureurs seront sensibilisés aux propos de cet écrit.

Pourquoi cela ? Dans le cadre de mon expérience juridique assez « complète », j'ai eu la chance d'être jugé en Cour de Cassation par une Présidente, un Procureur, des Juges, des Avocats me défendant et des Avocats défendant un plaignant d'une rigueur et honnêteté sans faille. Sans cette rigueur et honnêteté sans faille ainsi que leur professionnalisme éthique, j'aurais pu ne jamais écrire ces lignes. Je leur serai éternellement reconnaissant.

Tout développement ou reprise des idées et propos de cet écrit par d'autres ne pourraient engager les qualités spécifiques de mes travaux. Ces reprises ne seraient que des ersatz voire des supports de tromperie.

Bien à vous,

Christian Pire

Sites alimentés

www.agencedecotationihr.com

www.socioecopofi.com

Sites qui seront rendus opérationnels avec les partenaires de développement

www.humanity-invest.com

www.comprendreetinvestir.com

www.agencedevalorisationihr.com

www.agencedecotationihr.com

Et nombre d'autres noms de domaines qui ont été déposés depuis plusieurs années qui seront rendus opérationnels selon l'évolution des idées.